



COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS 2020

2i PORTAGE



Sommaire

PARTIE 1	
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	2
1. Lettre de soutien et d'engagement au Global Compact	4
2. Le Global Compact	6
3. 2020 en bref , nos infos“Green”	8
4. 2i Portage, une entreprise familiale	10
5. 2i Portage, l'équipe	14
6. 2i Portage, chiffres clés	15
7. 2i Portage, amélioration continue	17
PARTIE 2	
2I PORTAGE S'ENGAGE ET AGIT	20
1. Les Droits de l'Homme	21
2. Les normes internationales du travail	27
3. L'environnement	37
4. La lutte contre la corruption	46
PARTIE 3	
PERSPECTIVES 2021	48
1. Tableaux des ODD	50
2. Planning RSE	56
PARTIE 4	
ANNEXES	58





1 PARTIE

Présentation
Générale

1 LETTRE DE SOUTIEN ET D'ENGAGEMENT au Global Compact

LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES. ENGAGEMENT DES DIRIGEANTS

tissus

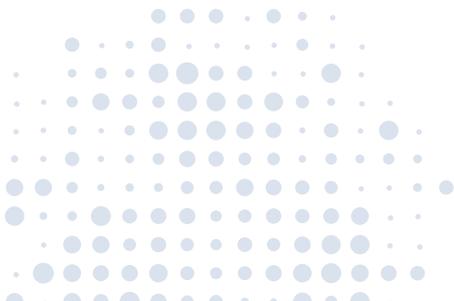
2i Portage est une entreprise familiale construite autour de valeurs fortes. Elle se développe tout en étant une entreprise responsable et citoyenne envers toutes ses parties prenantes et la collectivité.

S'engager aujourd'hui en faveur du développement durable est une nécessité sociale et sociétale. 2i Portage est soucieuse d'entreprendre des actions en ce sens et d'accompagner ses parties prenantes dans leurs démarches.

Dans le cadre de notre stratégie RSE et en accord avec les objectifs du Pacte Mondial des Nations Unies, **l'entreprise a développé des actions ciblées en faveur de la protection des Hommes et de l'environnement.**



« Parce que dans notre monde actuel, il est pour nous indispensable d'être responsable. »



Je soussigné Henry VINCENT, président de l'entreprise 2i Portage, atteste sur l'honneur respecter :

- La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen
- Le code de déontologie du portage salarial
- Les lois et réglementations en vigueur visant à lutter contre la corruption et les pots-de-vin
- Les lois et réglementations en vigueur en matière de protection de la santé morale et physique des salariés au travail
- Le principe de non-discrimination, que ce soit en matière d'embauche ou de gestion du personnel et lutter contre les pratiques discriminatoires
- L'engagement durable envers les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies

Cette déclaration démontre la volonté de 2i Portage de s'engager, avec ses partenaires et ses collaborateurs, pour un avenir meilleur.

A Toulouse, le 02/11/2020

Henry VINCENT, Président
Adrien VINCENT, Directeur Général



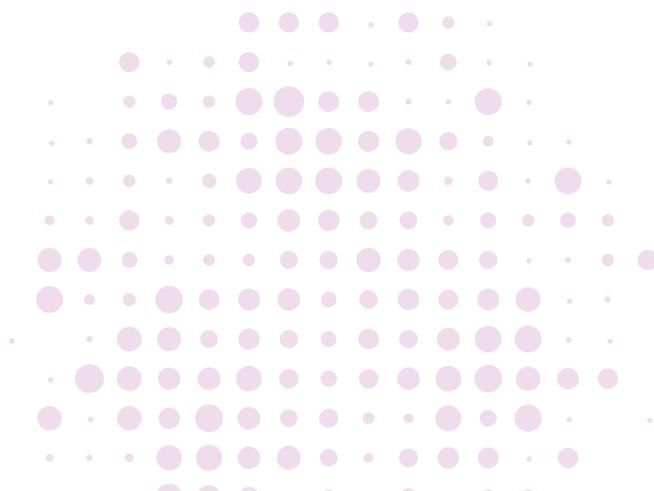
2 Le Global Compact

Le Pacte Mondial des Nations Unies est né de l'initiative de Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies, durant l'été 2000.

Ce projet a été étayé par un réseau international de nombreux experts issus d'une quarantaine de pays et voté à une assemblée générale de l'ONU le 10 mai 2018.

Le Pacte repose sur la base du volontariat et propose un **cadre d'engagements RSE** aux entreprises, associations et Organisations Non Gouvernementales.

Il est construit autour de 10 principes, relatifs au respect des Droits de l'Homme, aux normes du travail, à la préservation de l'environnement et à la lutte contre la corruption.





Ces 10 principes sont déclinés en **17 Objectifs** de Développement Durables ou ODD :



2020 en bref

Nos infos "Green"



MISE EN PLACE DU TRI SELECTIF

Nos locaux font partie d'un bâtiment collectif du Centre-Ville toulousain qui abrite particuliers et sociétés. Margaux Lortholarie, notre référente RSE s'est chargée de l'instauration du tri sélectif, à la fois dans les parties communes mais aussi dans les espaces de travail de 2i Portage.

Actions

- **Bac de recyclage** et mode d'emploi installés dans les parties communes de la société
- **Bac distincts dédiés** aux cartouches d'encre, piles et autres déchets (ex : bouchons, ampoules...)
- **Capsules de café** directement recyclés par le fournisseur





179

HEURES DE FORMATION

FORMATION DE NOS ÉQUIPES INTERNES

Mise à jour de connaissances, évolution vers de nouvelles responsabilités, apprentissage de nouvelles techniques, autant de vecteurs de développement pour les équipes et pour l'entreprise.

Actions

179 heures de formation dispensées à nos salariés en interne sur l'année 2020, développant ainsi leurs compétences et leur expertise afin d'accompagner au mieux nos portés.

Objectif 2021 : 300 heures



MISE À L'HONNEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE !

Soucieux de soutenir le tissu régional et ses agriculteurs, nous proposons à nos salariés de réaliser des commandes groupées auprès de l'entreprise Cap Local.

Actions

- Cette structure toulousaine livre directement dans nos locaux des **paniers alimentaires groupés** dont les produits sont issus de fermes locales écoresponsables converties en agriculture raisonnée ou biologique
- En achetant chez Cap Local, nos équipes encouragent le **développement de pratiques respectueuses** des sols, des ressources et des hommes



SENSIBILISATION DES CONSULTANTS PORTÉS

En contact avec de nombreux intervenants, nous pensons qu'il est important d'utiliser notre réseau et notre voix pour partager valeurs, engouement et bonnes pratiques au plus grand nombre.

Actions

Plus grande visibilité de nos actions et engagements RSE :

- **Supports administratifs**
Contrats commerciaux, documents juridiques
- **Communication globale**
Newsletters, site internet, réseaux sociaux, blog dédié...
- **1^{er} support**
Une infographie présentant quelques bonnes pratiques à appliquer sans modération, en télétravail ou chez le client



2i PORTAGE

Une entreprise familiale



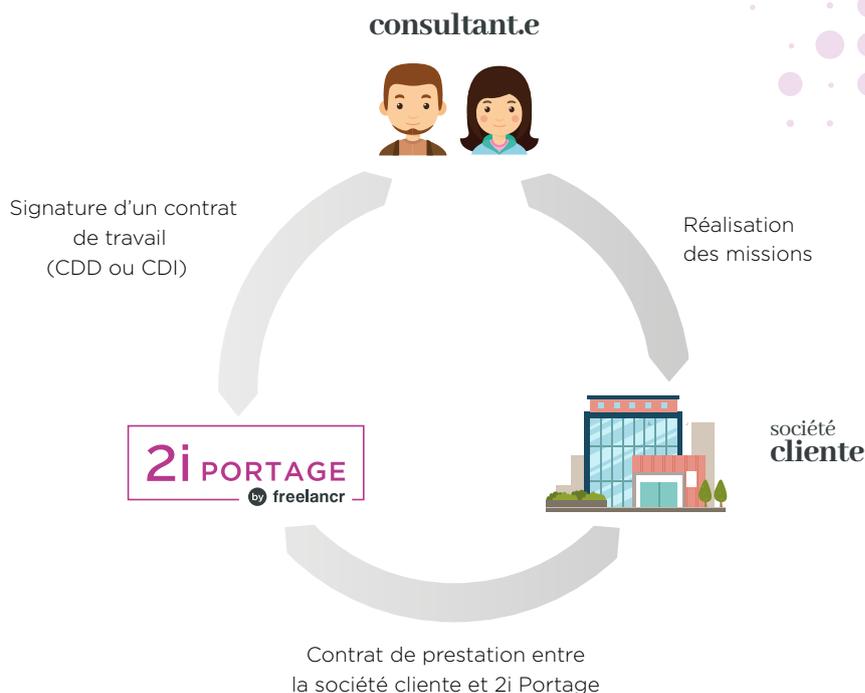
2i Portage a été fondée à Toulouse par Henry et Christelle VINCENT en 2008. Société pionnière du Portage Salarial en France, 2i Portage est spécialisée dans le portage de consultants indépendants dans l'informatique, le management de transition, le conseil et la formation. Société familiale dirigée par Henry et Adrien Vincent, elle fait partie de la holding 2i Group dont la marque commerciale est Freelancr, spécialisée dans l'intermédiation entre freelances et grandes entreprises.



LE PORTAGE SALARIAL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une **alternative** à la création d'entreprise pour les entrepreneurs et les consultants indépendants.

Une **relation contractuelle** entre 3 acteurs :



Le portage salarial permet à des professionnels indépendants, sans statut juridique :

1. De créer une activité indépendante,
2. De s'exonérer des contraintes de gestion administrative,
3. De bénéficier de la couverture sociale liée au statut de salarié.

Des avantages forts pour les consultants portés :

- La réduction des risques liés à la création d'une entreprise,
- Le bénéfice des avantages du salariat,
- L'accompagnement administratif.

Mais également pour les clients :

- L'aide au recrutement d'experts dans des domaines très pointus,
- La sécurité d'un contrat de prestation de service encadrant la mission.

NOS ENGAGEMENTS



Proximité

« Situation d'un élément se trouvant à faible distance d'un autre élément ou de quelqu'un. »

- Implantations locales sur tout le territoire
- Une.e conseiller.e dédié.e pour une gestion sur mesure
- De nombreux évènements

Agilité

« Vivacité, réactivité et adaptabilité d'une structure quant à son environnement et ses parties prenantes ». »

- Une relation de confiance au sein des équipes, avec pour maître mot la souplesse
- L'amélioration continue de nos outils et processus au service de nos consultants
- La gestion sur mesure de l'activité de nos portés



Expertise

« Se dit d'une structure qui maîtrise son sujet sur le bout des doigts. »

- Pionniers du marché : 12 ans d'expérience dans le Portage Salarial
- Tous les métiers chez 2i sont 100% internalisés
- Nos dirigeants sont impliqués au plus haut niveau dans la profession (membre du bureau du PEPS, syndicat du Portage Salarial)

Transparence

« Caractérise le degré de visibilité qu'une organisation offre de son fonctionnement et de ses process. »

- Des publications régulières en interne et externe sur notre activité et nos résultats
- Une société à taille humaine où la communication prime avant tout
- Une transparence totale avec nos portés quant à la gestion de leur activité



AU-DELÀ DU PORTAGE

Des services pour les consultants portés

En parallèle de notre activité de portage salarial, 2i Portage reste au plus près de ses consultants, et ce tout au long de leur projet. Formations, ateliers, webinaires, conseils personnalisés, mises en relation.... Un maximum de services leur sont proposés pour aider au développement de leur activité.

Porter la RSE dans l'ensemble de nos relations

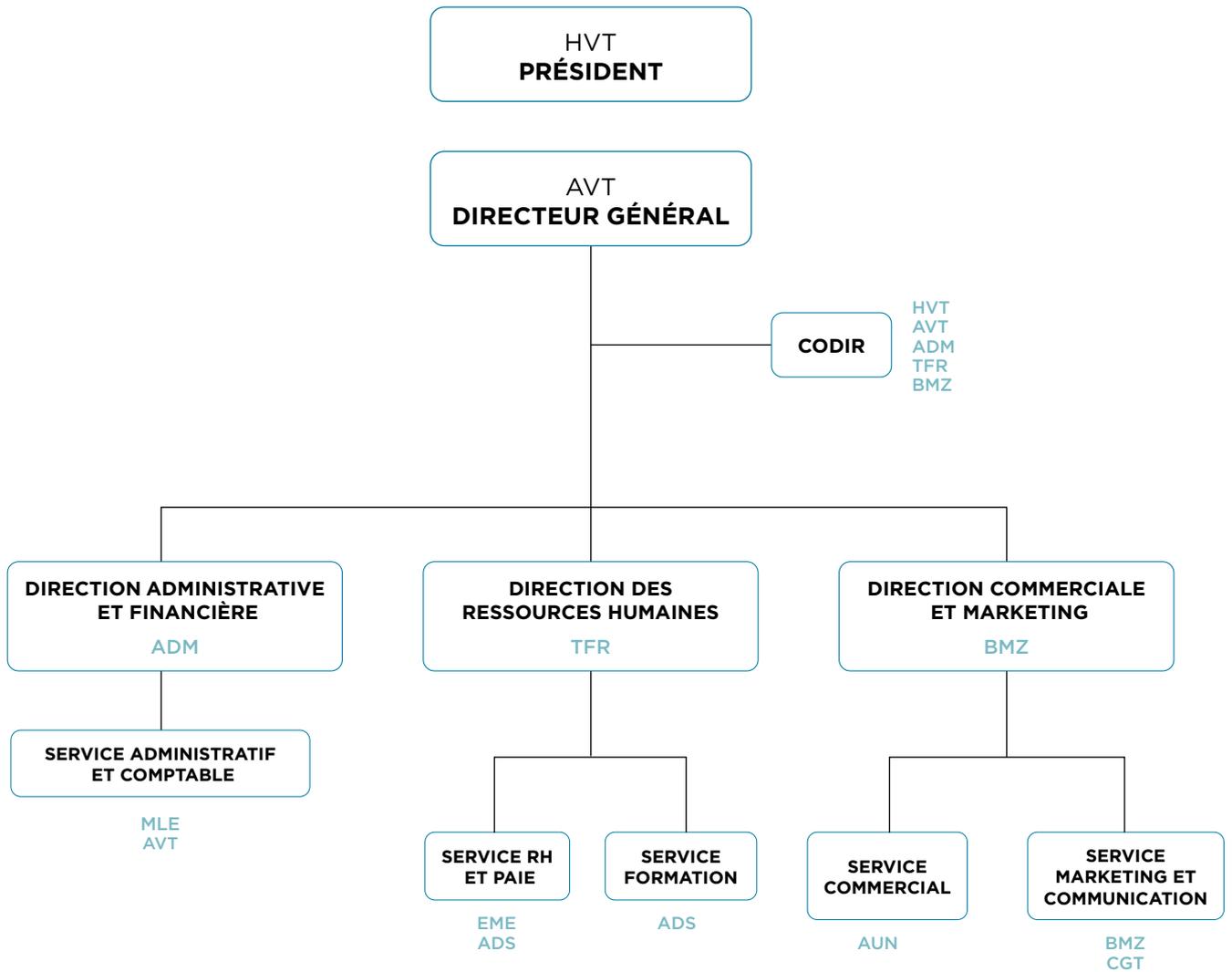
Ces valeurs sont renforcées par son engagement envers les 10 principes du Global Compact, que 2i Portage soutien et promeut à travers :

- ses échanges avec ses parties prenantes,
- le fait qu'elle puisse influencer ses partenaires non engagés à initier des actions.



5 L'équipe

2i PORTAGE



2i PORTAGE

Chiffres clés

11.9 M€

DE CA EN **2019**
SOIT + 50 %

PRÉVISIONNEL

13.3 M€

DE CA EN **2020**

+ DE **350**

SALARIÉS PORTÉS
EN **2020**

12 ans

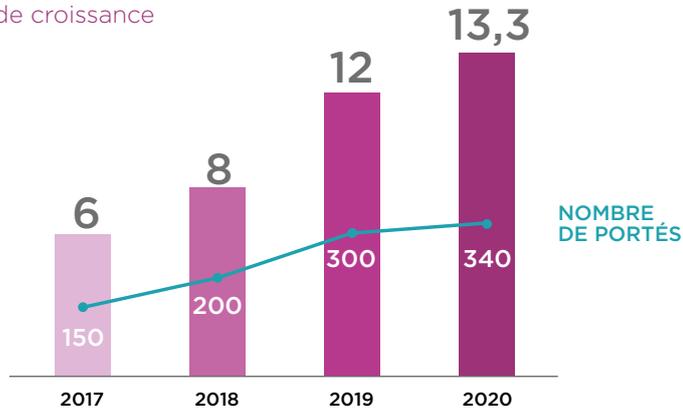
DE **PORTAGE**
SALARIAL

+ 100%

DE CROISSANCE DE CA HT
ENTRE **2017 ET 2019**

**ÉVOLUTION
DU CHIFFRE D'AFFAIRES
ANNUEL
HORS TAXES**
EN MILLIONS D'EUROS

➤ **13,3 M€ HT de chiffre
d'affaires en 2020,**
+12 % de croissance

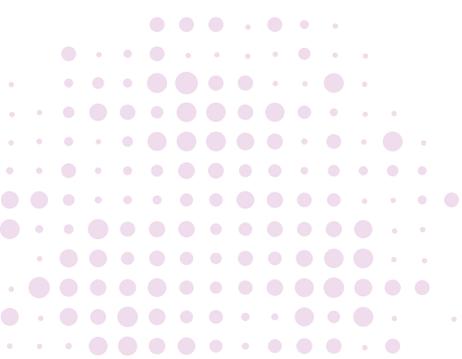
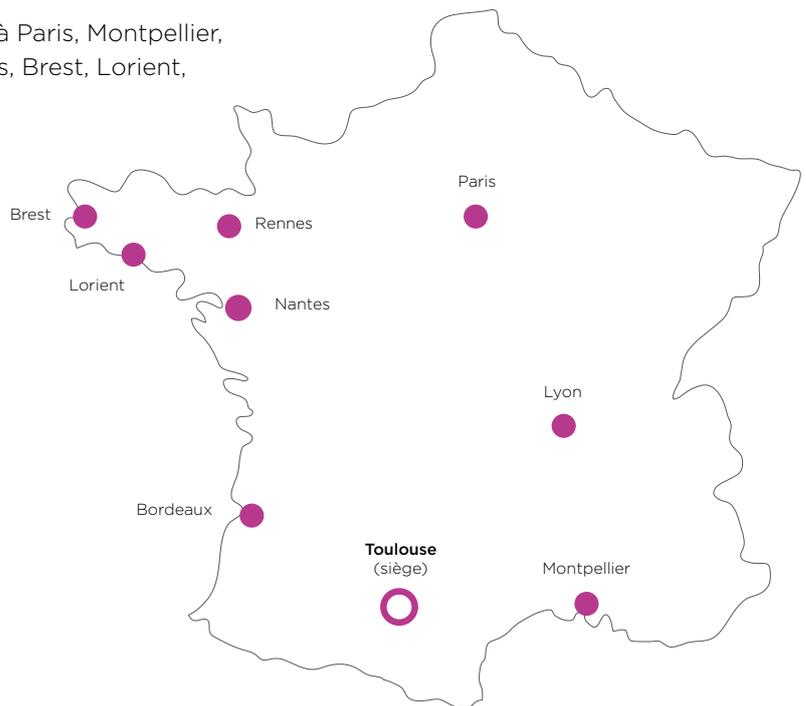


1

La société connaît ces dernières années une très forte croissance. Elle a doublé son activité depuis 2016, notamment grâce à :

- son **approche différenciante** du Portage Salarial de part les autres activités du Groupe
- ainsi que sa **capacité à accompagner individuellement** chaque consultant.

Zi Portage est implantée à Paris, Montpellier, Bordeaux, Rennes, Nantes, Brest, Lorient, Lyon et Toulouse (siège).



2i PORTAGE

Amélioration continue

88%

DE RETOURS POSITIFS

Dans une démarche d'amélioration constante et de transparence avec ses publics, nous recueillons les avis de nos consultants portés.

Ceux-ci sont sollicités par nos équipes pour laisser un commentaire et une note sur le site d'Avis Vérifiés.

Ainsi sont collectés depuis juillet 2020 les avis de nos consultants (selon la norme NF ISO 20488 et la certification NF522 V2 de l'AFNOR).

Les avis apparaissent sur notre site Internet et ce sur la majorité des pages.

Avantages

- Visibilité
- Fidélisation
- Transparence
- Confiance

LES DERNIERS AVIS PUBLIÉS :

5 / 5

Première expérience en portage salariale, et première expérience hyper concluante ! Des conditions d'adhésion simples et efficaces, beaucoup de sérénité au quotidien, des interlocuteurs accessibles et réactifs, du bonheur en barre pour me concentrer sereinement sur mon activité de consultant et ne pas penser aux galères de l'administratif. Je recommande vivement !

le 07/01/2021 par Sébastien F.

5 / 5

2i Portage est une panacée du portage: disponible, arrangeant, conciliant, aucun problème ne lui résiste, il n'y a que des solutions. J'ai hâte de retrouver de nouvelles missions pour faire un nouveau bout de chemin avec 2i Portage

le 17/12/2020 par Philippe C.

5 / 5

Une équipe à l'écoute des besoins et des spécificités des dossiers confiés. 2i Portage est un véritable partenaire pour moi et me permet de développer sereinement mon activité de consultante auditrice et formatrice QSE - RSE. L'équipe est toujours très réactive et très professionnelle. Une mention spéciale au service RH lui aussi très compétent et rigoureux. J'ai débuté ma collaboration avec 2i Portage il y a plus de 4 ans et je compte bien la poursuivre jusqu'à ma retraite...allez on rempile pour 20 ans :o)

le 03/01/2021 par Stéphanie L.

5 / 5

J'ai confié mon portage salarial à 2i portage et j'en suis très content : des professionnels réactifs et à mon écoute, et des événements sympas organisés pour rencontrer d'autres freelance. Je recommande !

le 17/12/2020 par Florian J.

5 / 5

Très bonne relation et beaucoup de professionnalisme

le 17/12/2020 par Gilbert P.

L'ensemble de ces avis sont publiés et librement consultables sur le site d'Avis Vérifiés.

Note au 31/12/2020

9.3/10





2 PARTIE

2i Portage
s'engage et agit

Dans le cadre de ses engagements RSE, l'entreprise 2i Portage a initié des actions relatives à 4 piliers du Pacte Mondial :

- L'attention à ne pas se rendre complice de violation des Droits de l'Homme
- La promotion et le respect du Droit du travail
- La prise d'initiative visant à promouvoir un plus grand respect de l'environnement
- La lutte contre la corruption

Ces actions tendent à atteindre plusieurs Objectifs de Développement Durable :





PILIER NUMÉRO 1

Les Droits de l'homme

Principe 1

Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme

L'OFFICIALISATION DE NOTRE SOUTIEN

SOUTIEN OFFICIEL

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Nous soutenons la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui énonce les droits universels et inaliénables de tout être humain. Le texte précise les droits fondamentaux de l'individu, leur reconnaissance et leur respect par la loi.

➤ Déclaration de soutien

Sur ce principe reposent la liberté, la justice et la paix dans le monde.

➤ CIBLE 16.7

Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.



ODD 16
Paix, justice et institutions efficaces



LES ASSOCIATIONS

UN RAPPROCHEMENT FORT AVEC LE MILIEU ASSOCIATIF LOCAL



ODD 4
Éducation
de qualité



👉 CIBLE 4.5

Assurer l'égalité d'accès à des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

PARTENARIAT & SOUTIEN FINANCIER

Association Cartable et Sparadrap

L'association a pour mission d'assurer la scolarisation des enfants hospitalisés au CHU pédiatrique de Purpan à Toulouse (31). Plusieurs enseignants sont ainsi détachés par le Ministère de l'Éducation nationale pour dispenser cours et leçons directement auprès des enfants.

➤ Nos projets sur les années à venir pour soutenir le fonctionnement de l'association

1. Une participation financière annuelle pour investir et s'équiper dans du matériel (fournitures scolaires, informatique...).
2. Des actions de communication en direction de nos publics pour la promotion de l'association et de ses missions.
3. La sollicitation de notre réseau pour des dons de matériel scolaire.
4. L'opération « 1 porté = 1 livre » avec le versement automatique de 10 € (équivalent livre neuf) pour chaque nouvelle convention de portage signé.





ODD 8
Travail décent
et croissance
économique



CIBLE 8.3

Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emploi décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des PME et microentreprises.

PARTENARIAT

Association La Mêlée

La Mêlée a pour mission d'animer le secteur du numérique et de participer au rayonnement de la Région Occitanie en matière de transformation et d'innovation. L'organisation regroupe 500 adhérents ayant une compétence, une activité dans le numérique ou étant utilisateur du numérique.



Les thématiques de cœur

La transformation digitale des PME - projet 2020 :
développement de plateformes de commerce électronique pour mise en place de la solution Clic & Collect.

L'Inclusion numérique des seniors, des jeunes et des populations en difficultés économiques, sociales ou en éloignement total du numérique.

Participation active de la Direction 2i Portage au fonctionnement de l'Association :

- Adhérent de l'association La Mêlée depuis 2008 ;
- Henry VINCENT - membre historique de l'association & Trésorier depuis 2002 ;
- Bernard Martinez administrateur depuis 2020.



ODD 17
Partenariats
pour la réalisation
des Objectifs

➤ **CIBLE 17.6**

Renforcer l'accès
à la science, à la
technologie et
à l'innovation et
améliorer le partage
des savoirs.



ODD 10
Inégalités réduite

➤ **CIBLE 10.2**

Autonomiser toutes les personnes
et favoriser leur intégration sociale,
économique, indépendamment de leur
âge, de leur sexe et de leur handicap.



ODD 12
Consommation
et production
responsables

➤ **CIBLE 12.5**

Réduire considérablement
la production de déchets par
la prévention, la réduction,
le recyclage et la réutilisation.

PARTENARIAT

Association les Bouchons d'Amour

L'association Bouchons d'Amour est spécialisée dans la récolte de bouchons de bouteilles en plastique (eau, lait, sodas...), qu'elle revend au prix du cours de la bourse à un recycleur. Le montant de la revente sert au financement de matériel pour personnes en situation de handicap : achat et entretien de fauteuils mais aussi remise de chiens d'assistance et actions humanitaires.



Objectif en 2021 : devenir « Bigarchons collecteurs »

*Installation d'un point de collecte avec des bornes
de récupération de bouchons dans les locaux de l'entreprise.*

Synthèse ASSOCIATION

OBJECTIFS	Bilan 2019	Bilan 2020	2021
Nombre de partenariats associatifs	1	3 ¹	5
Dons annuels à des associations (en €)	0	800	1 500
Nombre de sacs de 100 litres de bouchons collectés	—	—	4

1. Cartables et Sparadrap, La Méléé, Face Grand Toulouse

LA COMMUNICATION INTERNE

LA MISE EN PLACE D'UNE COMMUNICATION INTERNE AUPRÈS DE NOS SALARIÉS

- Mise à disposition de l'équipe d'un tableau d'information dédié à la RSE présentant nos engagements et projets.
- Introduction de la « news RSE » (actions internes, actualités, informations positives) dans les points communication du lundi matin ainsi que les mails d'équipe.



Principe 2

Veiller à ne pas se rendre complice de violations des Droits de l'Homme

LE SOUTIEN OFFICIEL

Notre Direction a signé en 2020 une **attestation sur l'honneur** témoignant que l'entreprise s'est acquittée de ses obligations relatives au code du travail, aux déclarations sociales légales et qu'elle respecte de manière générale les dispositions réglementaires en vigueur. Cette attestation sera renouvelée chaque année.

LA VEILLE

L'équipe administrative a établi **une base de données** de ses clients et de ses fournisseurs. Ce support a pour vocation de servir de veille aux équipes, avec comme toile de fond l'amélioration continue. Elle recense notamment les engagements RSE portés par nos partenaires.

En 2020 :

27 de nos clients sont **signataires du Pacte Mondial**, parmi nos 50 clients principaux.

25 d'entre eux ont pris des **engagements RSE** et sont investis dans une démarche éco-responsable.



ODD 16
Paix, justice et institutions efficaces

➤ CIBLE 16.7

Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décision

LES CLAUSES CONTRACTUELLES

Depuis 2020, nos contrats de prestation comprennent des **clauses formalisant nos engagements**. L'une d'entre elles concerne notamment la lutte contre le travail illégal. Nos contrats de prestation sont consultés par nos clients ainsi que nos salariés portés.

LA CHARTE ÉTHIQUE (2021)

Les conventions de portage comprennent également une Charte éthique qui reprend les 10 engagements du Pacte Mondial et met en évidence la volonté de 2i Portage de soutenir ces valeurs.

Synthèse COMMUNICATION INTERNE

OBJECTIFS	BILAN 2020	2021
Pourcentage de nos clients ayant pris des engagements RSE	17	—
Nombre de nos clients adhérents du Pacte Mondial	27	—
Nombre d'actions pour encourager nos clients (com)	1 ¹	20
Pourcentage de nos fournisseurs adhérents du Pacte Mondial	5 %	8 %
Nombre d'actions pour encourager nos fournisseurs (com)	0	15
Visites sur le site 2i Portage par an	36 000	40 000
Nombre visites page « nos engagements » par an	150	900
Temps moyen sur la page « nos engagements »	30 '	1 min

1. Charte éthique dans nos contrats clients



PILIER NUMÉRO 2

Les normes internationales du travail

Principe 6

Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

La discrimination dans l'emploi consiste au fait de traiter les gens différemment en raison de caractéristiques qui ne sont pas liées à leur mérite ou à leurs compétences professionnelles..

2i Portage a orienté ses actions sociales autour des axes suivants :

- La surcharge de travail
- La formation
- La diversité

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le Code du Travail établi un cadre afin de supprimer ou à défaut limiter certains effets nocifs du travail sur les Hommes (santé physique et morale) et sur leur environnement. De nombreux leviers propres à l'entreprise peuvent être également activés.

En effet, le bien-être, la protection et l'amélioration des conditions de travail contribuent à la croissance économique.



ODD 8
Travail décent et croissance économique

➤ **CIBLE 8.8**

Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs.

RECRUTEMENT

Au cours des dernières années, l'entreprise a bénéficié d'une forte croissance, qui a impacté la charge de travail de l'ensemble des collaborateurs salariés.

2i Portage a de fait initié sur 2019 et 2020 une campagne de recrutement afin d'accompagner au mieux ses équipes dans leurs besoins humains comme organisationnels.

2 Ressources-Humaines
2 Pôle Administratif
1 Développement Commercial
1 Communication & Marketing

10 salariés
chez 2i Portage
(données déc. 2020)

OUTILS ET PROCESS

ERP

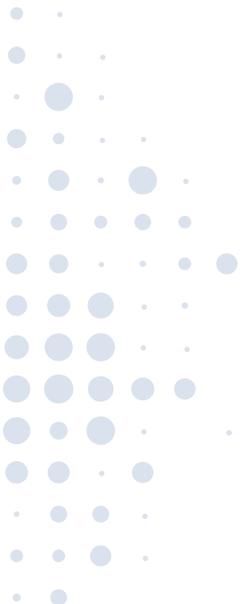
Faciliter le travail et le rendre plus efficient

Nous avons investi dans un nouveau logiciel de type ERP qui répond au double objectif de **clarifier le suivi de l'activité** des consultants portés mais aussi de **faciliter les tâches de l'équipe** de gestion administrative et ressources-humaines.

Ainsi, cet outil permet la centralisation de l'ensemble des données mais aussi la gestion électronique des informations du consultant (GED).

Objectifs

- Réduire de la durée de réalisation des tâches ;
- Supprimer des étapes « doublons » ;
- Faciliter et optimiser de la communication interservices ;
- Donner accès pour les portés aux informations relatives à leur activité : paiement des factures, prise en comptes des frais, rapports d'activité mensuelle, contrats de prestation...
- Mettre en place une GED (Gestion Électronique des Données)



ONE-TO-ONE MENSUELS

Améliorer le dialogue social

L'ensemble des collaborateurs de l'entreprise bénéficie individuellement d'un temps incompressible avec son manager direct pour échange mais également d'entretiens semestriels formalisés.

Objectifs

- Permettre à la Direction d'être à l'écoute de ses collaborateurs tout au long de l'année, de façon régulière
- Identifier de potentiels leviers d'amélioration continue
- Faciliter l'inclusion et le bien-être de tous au sein des différents Pôles
- Aider à l'apaisement de possibles tensions entre salariés

AMÉNAGEMENTS ET MOBILIERS

Repenser la qualité de vie au travail

2i Portage a initié divers travaux d'aménagement de ses locaux afin de garantir aux équipes un environnement sécuritaire, serein et propice au travail.

La société a notamment investi dans du **meublé ergonomique** pour prévenir les risques liés aux mauvaises postures ainsi qu'à la fatigue visuelle.

Objectif

- Adapter chaque poste de travail aux besoins de son utilisateur

MEETING SPÉCIAL SÉCURITÉ

Sensibiliser

L'entreprise a planifié une réunion annuelle de sensibilisation aux risques de l'environnement de travail.

À ce jour, aucun salarié en interne n'a eu d'accident du travail ni déclaré de maladie professionnelle.

OBJECTIFS	Bilan 2019	Bilan 2020	2021
Accidents du travail	0	0	0
Maladies professionnelles	0	0	0

FORMATION

ÉQUIPE 2i PORTAGE

Faire rimer objectifs de croissance et travail décent peut se faire en douceur grâce à la formation professionnelle. En effet, destinée à l'ensemble des actifs, elle permet d'acquérir des connaissances et des compétences tout au long de sa carrière professionnelle.



ODD 8
Travail décent et
croissance économique

👉 CIBLE 8.3

Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emploi décent, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation.

ERP

Contexte

Création d'un outil informatique de type ERP à destination des consultants portés, utilisés également par les équipes administratives. Cet outil est une interface de gestion de l'activité.

413 heures de formation avec les développeurs de l'outil en 2019

Objectifs

- 👉 Découvrir et maîtriser le logiciel
- 👉 Adapter le travail à l'Homme et non l'inverse



Excel

14 h de formation pour aider à la prise de poste d'une nouvelle collaboratrice

Objectif

- Prendre en main et maîtriser le logiciel

Sauveteurs Secouristes du Travail (STT)

2 jours de formation théorique et pratique, **2 ans de validité**

Objectifs

- Être capable de porter les 1^{ers} secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise
- Être acteur de la prévention dans son entreprise



Anglais

3 collaborateurs suivent actuellement une formation en ligne en anglais.

Objectifs

- Développer leurs compétences
- Accompagner aux mieux nos parties prenantes internationales
- Passer et réussir le TOEIC (Test of English for International Communication) sur l'année 2021

Risque incendie

Le développement de nos équipes nous impose également le renouvellement et la mise en place de l'équipe d'évacuation ainsi que la formation de chacun de ses membres.

Objectifs

- Mettre à jour les connaissances en matière de procédures d'urgence et de consignes de sécurité
- Savoir utiliser un extincteur
- Identifier le rôle de chacun
- Connaître l'exécution des manœuvres d'évacuation

Synthèse FORMATION 2I PORTAGE

OBJECTIFS	Bilan 2019	Bilan 2020	2021
Nombre d'heures de formation	574	179	300
Nombre de personnes formées	10	10	10
Nombre de diplômes/certifications obtenues par nos collaborateurs formés	0	2	6



LES SALARIÉS PORTÉS

Parcours du consultant

Consultants et professionnels conventionnés 2i Portage ont libre accès au « Parcours du consultant ». Ce programme complet compile **8 modules de formation gratuites pour freelances** liés au développement de l'activité professionnelle.

Thématiques abordées

- Trouver sa première mission dans l'IT
- Méthodes et outils de prospection pour un freelance
- Définir une cible de clientèle rapidement rentable
- Définir son prix quand on est freelance
- La négociation commerciale dans la vente de services
- LinkedIn : optimiser son profil - développer ses contacts et son réseau
- Animer (autrement) une formation pour adultes
- Développer son réseau professionnel

Objectifs

- Aider à la création, au développement et au maintien de l'activité sur le long terme
- Accompagner les Freelances dans le développement de leur projet et les former sur les dernières techniques marketing, commerciales et digitales

Zoom sur la branche

Notre directeur général Adrien VINCENT est membre de la **Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle** (CPNEFP) de la branche Portage Salarial.

En lien direct avec l'ensemble des organisations paritaires de la branche, la CPNEFP a pour principale mission d'**examiner la situation et l'évolution de l'emploi**, pour définir la politique de formation mise en œuvre par la branche et l'opérateur de compétences (OPCO).

DIVERSITÉ

La diversité est le fondement d'une société performante socialement et économiquement.

« En ce qui concerne la performance des organisations, la diversité est également perçue comme un atout. La valorisation des différences est source de cohésion interne, elle renforce la motivation des salariés ainsi que la fierté d'appartenance et l'implication... et donc, in fine, l'efficacité globale de l'organisation. » Source : fse.gouv.fr



ODD 10 Inégalités réduites

CIBLE 10.2

Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale et économique indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique, de leurs origines...

LA DIVERSITÉ CHEZ 2i PORTAGE

2i Portage soutient le 10^e ODD relatif à la réduction des inégalités en favorisant l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi, en soutenant la reconversion professionnelle et en initiant des partenariats inclusifs.

Jeunes

- 3 personnes de moins de 26 ans

Reconversions professionnelles

- 2 personnes en reconversion professionnelle employées en 2019-2020

Formation continue / Contrat d'alternance

- 44 % des effectifs sont en contrats en alternance (données 2019)
- 2 personnes ont été embauchées en CDI à l'issue de leur contrat

Parité Hommes / Femmes

- 2 femmes cadres
- Parité homme/femme non atteinte puisque seuls deux hommes sont membres de notre équipe
- 2i Portage souhaite améliorer cette répartition sur les prochaines années



ODD 17

Partenariats pour la réalisation des objectifs

👉 CIBLE 17.7

Encourager et promouvoir les partenariats publics, publics-privés, avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

PARTENARIATS

2i Portage a conscience que pour pouvoir atteindre ses objectifs elle doit s'entourer de partenaires experts dans leur domaine

FACE Grand Toulouse Mettre en œuvre notre politique RSE liée à l'emploi



Adhérents depuis 2010, nous avons renouvelé cette année encore notre engagement envers l'association FACE Grand Toulouse : Fondation Agir Contre l'Exclusion.

- 👉 Créée en 2001
- 👉 Réseau de 48 clubs d'entreprises en France
- 👉 + de 4000 entreprises
- 👉 Axe principal : lutte contre toutes formes de discrimination, d'exclusion et de pauvreté
- 👉 Formats : accompagnement, conseils et formations en matière de diversité et d'égalité professionnelle

Actions

2i Portage est adhérente de l'association, et à ce titre, anime des ateliers sur le retour à l'emploi.



Charte de la diversité

Développer un management respectueux des différences

Afin de consolider nos engagements en matière de diversité, nous planifions la signature de la Charte de la Diversité durant l'année 2021.

Ce texte d'engagement est proposé à la signature de tout employeur qui souhaite par une démarche volontariste, agir en faveur de la diversité et dépasser ainsi le cadre légal et juridique de la lutte contre les discriminations.

La signature de la Charte de la diversité incarne l'engagement de l'organisation au plus haut niveau.

Les engagements sont facteurs de progrès social et économique. Leur mise en œuvre dans toutes les activités de l'entreprise renforce la reconnaissance auprès des parties prenantes internes et externes en France et dans le monde.» (source : charte-diversite.com)

Objectifs

- **Mettre en place des actions** mesurables régulièrement
- **Améliorer la cohésion des équipes**, source d'un meilleur vivre ensemble et donc de performances
- **Favoriser** l'inclusion

Synthèse DIVERSITÉ

OBJECTIFS	Bilan 2019	Bilan 2020	2021
% de femmes	90 %	90 %	80 %
% femmes cadres	50 %	75 %	75 %
Projets liés à la promotion de la diversité et de la charte	0	0	1
Nombre de clients signataires de la charte	14	18	23



PILIER NUMÉRO 3

L'environnement

Principe 8

Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

ACHATS ET APPROVISIONNEMENTS RESPONSABLES

2i Portage est attentif à sa manière de consommer ainsi qu'à l'impact de son activité sur l'environnement. En effet, le bien-être, la protection et l'amélioration des conditions de travail servent par ricochet la croissance économique.



ODD 12
Consommation et production responsables

👉 CIBLE 12.5

Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

👉 CIBLE 12.6

Encourager les entreprises à adopter des pratiques viables.

CONCILIER ÉCONOMIE, ÉTHIQUE ET ENVIRONNEMENT

ACE ACADEMIE

Institut supérieur de formation et conseils au management des achats



L'Institut va nous accompagner dans la restructuration de nos process d'achats de produits et de services qui font le quotidien de l'entreprise.

- 👉 **Rédaction d'un guide d'achats** tenant compte des critères suivants : prix, qualité, provenance, impact social et environnemental
- 👉 Mise en place d'une **charte d'achats responsables**

Synthèse ACHATS RESPONSABLES

OBJECTIFS	Bilan 2019	Bilan 2020	2021
Nombre de fournisseurs choisis selon les nouveaux critères	1	5	5
Actes d'achats éco-responsables en interne	1	2	8

CONSOMMER MIEUX ET LIMITER SON IMPACT

ÉNERGIE

Fournisseur d'électricité verte & renouvelable

Nous avons quitté notre fournisseur pour nous tourner vers un contrat d'énergie verte.



ekWateur propose une énergie 100 % renouvelable, d'origine Européenne ou Française, produite principalement par des barrages hydrauliques, des éoliennes et des panneaux photovoltaïques. La société soutient fortement les producteurs indépendants.

ENTRETIEN DES LOCAUX

PME familiale, locale & engagée

L'entreprise Tribuilt Propreté - PME locale familiale - est très attachée à la protection de l'environnement et attentive aux conditions de travail de ses salariés.

- Activité 360 : gestion globale des déchets, fourniture des contenants, tri, collecte, transport, valorisation. Mais aussi formation et conseils.
- Utilisation de produits respectueux de la santé et de l'environnement.

Objectifs

Limiter voire supprimer l'impact des produits sur les personnes qui les utilisent et les salariés qui y sont exposés

5 FLUX

Gestion des déchets & valorisation

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte encourage la lutte contre les gaspillages, la réduction des déchets à la source, leur tri et leur valorisation.

Les professionnels ont l'obligation légale depuis juillet 2016 de trier 5 types de déchets (papier/carton, métal, plastique, verre, bois) dans des poubelles dédiées.

Les locaux de 2i Portage sont équipés des contenants nécessaires. [Plus de précisions p 7.](#)

Dernières actions

- Bac de récupération et recyclage des capsules de café consommées dans les locaux et chez les salariés.
- Passage aux rouleaux de papier WC sans tube.



ODD 7
Énergie propre

➤ **CIBLE 7.1**

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes.

FOURNITURES BUREAUTIQUES

Y voir plus clair & plus vert

L'entreprise a changé de fournisseur de fournitures administratives et a sélectionné le groupe « Bureau Vallée », qui aide ses consommateurs à sélectionner des produits plus respectueux de l'environnement.

Les articles sont munis d'**étiquettes de classification** selon leur indice écologique. Bureau Vallée propose également du **matériel reconditionné** et d'origine européenne.

Objectifs 2021 : ALLER PLUS LOIN... et continuer de réduire notre empreinte écologique.

PRODUCTION DE DOCUMENTS

Consommation de papiers & d'encres

Étant donné nos activités et la composition des équipes de l'entreprise, nous sommes amenés à produire un grand nombre de documents, notamment administratifs.

Actions

- Sensibiliser les équipes à limiter les impressions aux documents indispensables
- Inciter au paramétrage des fonctionnalités recto/verso et aux impressions en noir et blanc
- Utiliser du papier recyclé en plus de papier blanchi classique

INDICATEURS	2019	Recyclé	2020	Recyclé	Objectifs 2021	Objectifs % recyclés
Consommation de papier	264,85 €	30 %	151,75 €	60 %	120 €	85 %
Consommation d'encre	938,58 €	100 %	780,15 €	100 %	680 €	100 %
Consommation de café	1672,32 €	-	1516,85 €	100 %	-	100 %

DISTRIBUTION D'EAU**Mise en place de fontaines**

Afin de limiter la consommation de bouteilles d'eau et bien que nous récupérions bouchons et bouteilles, nous avons pour projet la location et l'installation de fontaines à eau dans nos locaux.

AMÉNAGEMENT**Télétravail**

Soucieuse des considérations du marché du travail actuel et des demandes de ses collaborateurs, 2i Portage a mis en place le télétravail régulier partiel pour 4 de ses collaborateurs et prévoit de l'étendre au reste de l'équipe en 2021.

- Moins de fatigue liée aux déplacements, économie financières (essence et entretien)
- Moins d'impact sur l'environnement
- Moins de stress grâce à une plus grande autonomie

TRANSPORTS**Droits & prise en charge**

Afin d'aider ses collaborateurs à limiter leur impact environnemental, l'équipe RH réalise une communication interne annuelle pour rappeler les droits des salariés à bénéficier de la prise en charge partielle de leurs titres de transports.

Synthèse

**CONSOMMER
MIEUX**

OBJECTIFS	Bilan 2019	Bilan 2020	2021
Nombre d'actions RSE	3	4	6
Fournisseurs ayant pris des engagements RSE	22 %	25 %	30 %
% d'effectif en télétravail occasionnel	30 %	40 %	100 %
Nombre de personnes ayant bénéficié de remboursements partiels liés à des transports	3	3	4



ODD 12

Modes de consommation et de production durables

CIBLE 12.5

Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

CIBLE 12.8

Faire en sorte que toutes les personnes aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable.

COMMUNIQUER ET ÉCOUTER NOS PUBLICS

COMMUNICATION

Pour nos consultants portés et publics externes

Multiples supports de communication

- **Newsletter** avec « news RSE » : mensuelle
- **Guide des bonnes pratiques** : 3 fois/an.
Découvrez sa 1^{ère} publication consultée par 31 % des destinataires
- **Site Internet** : engagements, valeurs, parties prenantes en ligne
- **Réseaux sociaux** : stratégie, publications courant 2021
- **Blog RSE** : création et animation courant 2021

Synthèse COMMUNICATION

OBJECTIFS	bilan 2020	2021
Visites sur le site 2i Portage par an	36 000	40 000
Nombre visites page « nos engagements » par an	150	900
Temps moyen sur la page « nos engagements »	30'	1 min

OBJECTIFS	Bilan 2019	Bilan 2020	2021
Nombre de publications LinkedIn RSE	0	0	24
Nombre de publication sur notre blog	0	0	6
Nombre de destinataire Guide des bonnes pratiques	0	205	350
Taux d'ouverture de la com RSE de l'infographie	0	31 %	50 %

Consultation et appel à projets

2i Portage prévoit de réaliser des appels à projets auprès de ses consultants. L'objectif est dans un 2^{ème} temps d'en étudier la faisabilité au sein d'un Comité d'Innovation.

COMMUNICATION À DESTINATION DE NOS SALARIÉS

Réunions internes trimestrielles

À partir de l'année 2021, des réunions internes régulières vont être organisées pour présenter les avancées liées au développement de la politique RSE au sein de 2i Portage.

Objectifs

- Renforcer le sentiment d'appartenance à la thématique
- Créer des synergies, partager les savoirs, libérer la parole
- Faire émerger des idées et brainstormer sur les concepts
- Planifier de nouvelles actions

Audit de satisfaction Qualité de Vie au Travail

« Les organisations les plus performantes sont celles qui placent l'expérience collaborateur au cœur de leur raison d'être et de leur stratégie. »

(source : greatplacetowork.fr)

Actions 2021

- Réaliser un audit d'évaluation de la satisfaction des collaborateurs
- Publier les résultats à l'ensemble des membres de l'équipe
- Ajuster la stratégie RH compte-tenu des résultats

PLANNING REUNIONS	2020	fév-21	mai-21	sept-21	déc-21
Présentation du projet	1 h				
Bilan des actions mises en place	30 min	30 min	30 min	30 min	30 min
Brainstorming - ajustements		1 h	1 h	1 h	1 h
Planification de nouvelles actions	2 h	15 min	15 min	15 min	15 min

OBJECTIFS	Bilan 2019	Bilan 2020	2021
Nombre de réunions internes RSE par an	0	1	3
Pourcentage de collaborateurs impliqués dans le projet	10 %	30 %	50 %



ODD 4
Éducation de
qualité

➤ **CIBLE 4.5**

Assurer l'accès
des enfants en
situation vulnérable,
à tous les niveaux
d'enseignement.



ODD 11
Villes et
communautés
durables

➤ **CIBLE 11.7**

Assurer l'accès à tous,
en particulier des
enfants à des espaces
publics sûrs.



ODD 14
Conserver et
exploiter de
manière durable
les ressources
marines

➤ **CIBLE 14.1**

Prévenir et réduire
nettement la
pollution marine
de tous types.



ODD 15
Préserver les
écosystèmes
terrestres

➤ **CIBLE 15.1**

Garantir la préservation
et l'exploitation durable
des écosystèmes
terrestres et d'eau
douce

SOUTENIR DES PROJETS ÉCO-RESPONSABLES ET INCLUSIFS



Production alimentaire locale

Nous avons mis en place un partenariat avec l'entreprise Cap Local, qui livre des produits alimentaires issus de fermes locales.

Innovation et partage de valeurs

La Direction ouvre la porte à toutes les propositions, provenant notamment des équipes internes :

1. Boîte à idées (2020) : elle est disposée à côté du tableau d'information RSE
Objectif : porter une écoute attentive aux projets et sujets qui tiennent à cœur aux équipes
2. Comité d'innovation (2021) : les idées seront étudiées, brainstormées et valorisées au cours d'échanges transparents
Objectif : étudier les propositions dans leur faisabilité, formaliser, concrétiser et déployer les projets (validation d'un budget et de moyens dédiés).



Opérations spéciales

PARRAINAGE DU 4L TROPHY 2021

Le rallye qui prône l'éducation pour tous les enfants

Cette course d'orientation destinée aux jeunes entre 18 et 28 ans est organisée chaque année en février, au Maroc.

L'évènement promeut la solidarité entre les participants mais également envers la population locale.

L'association **Enfants du désert** et la Croix Rouge française sont les deux principaux partenaires et portent :

- **L'acheminement** de dons matériels (fournitures scolaires, matériel médical et informatique, équipements sportifs, vêtements, jouets...) : presque 30 tonnes pour 20 000 enfants
- **La construction d'écoles primaires** (30 à ce jour), de garderies, salles de classe, aménagements pour enfants en situation de handicap, blocs sanitaires, puits...

Actions

Don de 800 €

Soutien financier et parrainage d'une voiture dans la course du **4L Trophy**

JOURNÉE D'ACTION « AGIR POUR TOULOUSE »

Opération de ramassage des déchets

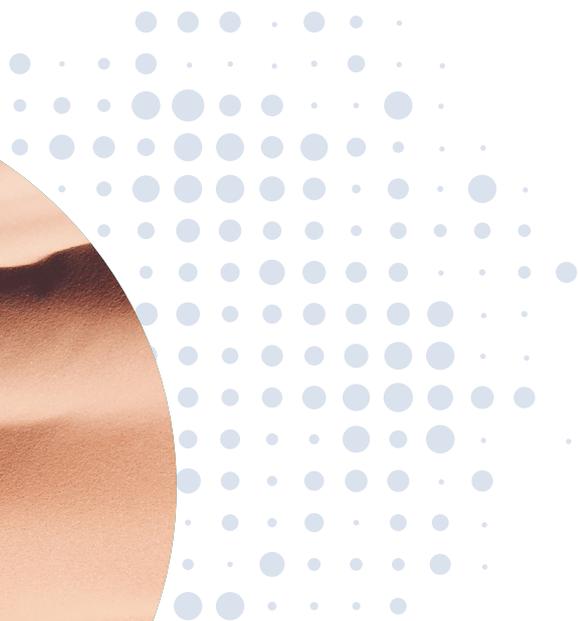
Mardi 15 juin 2021 - 1/2 journée

- Projet de « balade-ramassage » des déchets en équipe
- Balade Ramassage Nettoyage des bords des berges du Canal du Midi
- Découverte du Canal du Midi, son histoire et son fonctionnement

Objectifs

- Sensibiliser à la valorisation des déchets, à l'impact de la pollution sur l'environnement
- Mesurer nos actions grâce au nombre de sacs poubelles remplis
- Communiquer et promouvoir l'évènement sur nos réseaux
- Susciter l'engagement et renouveler annuellement l'opération





Synthèse PROJETS ECO- RESPONSABLES

OBJECTIFS	BILAN 2019	BILAN 2020	2021
Nombre d'actions	0	3	3
Nombre de participants « Agir pour Toulouse »	0	5	7
Nombre de sacs poubelles collectés	0	3	5
Nombre de projets proposés dans la boîte à idée	0	3	5
Nombre de projets proposés dans la boîte à idée qui ont été réalisés	0	1	2
Nombre de projets/idées proposés par nos consultants	0	4	6
Nombre de projets/idées proposés par nos consultants qui ont été réalisés	0	1	2



PILIER NUMÉRO 4

La lutte contre la corruption

Principe 10

Agir contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Dans ce domaine, 2i Portage s'appuie sur son étroite collaboration avec le PEP'S ainsi que les différentes politiques d'accords anti-corruption internationales qu'elle a signées.

PEP'S

Professionnels de l'Emploi en Portage Salarial

PEPS
Les Entreprises de Portage Salarial

- 1^{er} syndicat patronal représentatif du Portage Salarial en France
- 100 adhérents représentant 200 sociétés de portage salarial
- Sur 281 entreprises de portage salarial existant en France

Missions

- Promouvoir et représenter le portage salarial auprès des différents acteurs du secteur (partenaires sociaux, clients, consultants...)
- Défendre et protéger les intérêts et les droits des acteurs du portage salarial
- Développer et diffuser les outils indispensables à la bonne gestion des salariés portés

2i Portage : membre actif et historique du PEP's

Adrien VINCENT

- Élu au conseil d'administration depuis 2016
- Réélu pour deux ans le 18.11.2020.
- Trésorier depuis 2018



ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces

➤ **CIBLE 16.4**

D'ici 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et lutter contre toutes les formes de criminalités organisées.

➤ **CIBLE 16.5**

Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.

Engagements des adhérents

- Préserver l'image et l'honneur de la profession
- Ne pas proposer de services pour lesquels elles n'auraient pas l'expertise nécessaire
- Alerter le client de tout conflit d'intérêt qui pourrait survenir
- Ne jamais porter atteinte (intentionnellement ou par négligence) à la réputation ou au travail d'autrui
- Ne pas faire de concurrence déloyale

NOS CLAUSES COMMERCIALES

Politiques d'accords anti-corruption internationaux

Plusieurs de nos consultants exercent des missions à l'international, c'est pourquoi **2i Portage s'est engagée dans le respect des deux politiques d'accords anti-corruption** suivantes :

FCPA - FOREIGN CORRUPT PRACTICES ACT

« Loi fédérale américaine de 1977 relative à la lutte contre la corruption d'agents publics à l'étranger. Son application a un impact international et concerne **l'ensemble des actes de corruption commis par des entreprises, américaines ou non qui participent à un marché financier régulé aux États-Unis.** »

(source : wikipedia)

UK BRIBERY ACT

« Loi britannique relative à la répression et à la prévention de la corruption. Elle est considérée comme **la plus sévère au monde en matière de lutte contre la corruption au sein des entreprises** - dépassant à plusieurs égards les critères déjà très durs de la loi équivalente aux États-Unis, le Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) de 1977. » (source : wikipedia)

Synthèse LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

OBJECTIFS	Bilan 2020	2021
Nombre de partenaires ayant une charte anticorruption	9	-
Charte anticorruption signées par les clients	27	300
Charte communiquée aux portés	0	300
Nombre d'incidents enregistrés	0	0





31 PARTIE

Perspectives
2021

Principes	ODD	Indicateurs
Principe 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi		Accidents du travail
		Maladies professionnelles
Principe 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme		Dons annuels à des associations
Principe 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement		Contrat énergie verte
Principe 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi		Accidents du travail
		Maladies professionnelles
Principe 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement		Nombre d'heures de formation
		Nombre de personnes formées
		Nombre de diplômes/certifications obtenues par nos collaborateurs formés
		Nombre de publications LinkedIn RSE
		Nombre de publication sur notre blog
		Nombre de destinataire Guide des bonnes pratiques
Principe 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement		Taux d'ouverture de la com RSE de l'infographie
		Nombre de réunions internes RSE par an
		Nombre de collaborateurs impliqués dans le projet

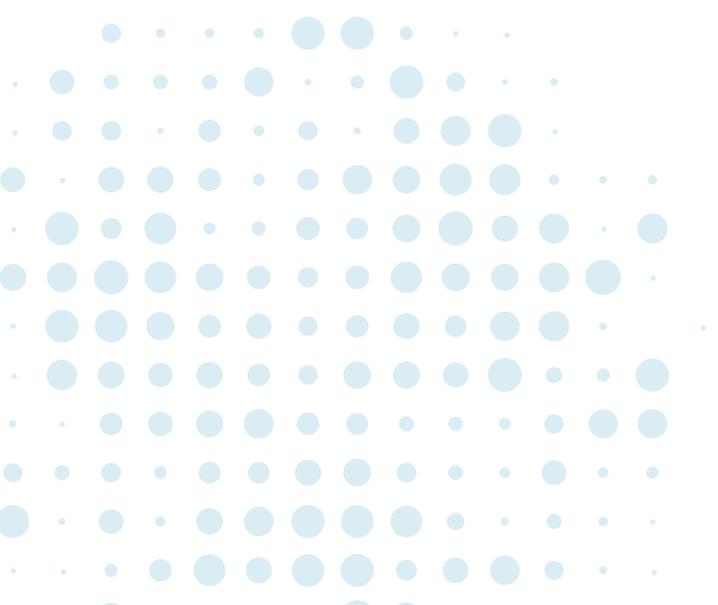
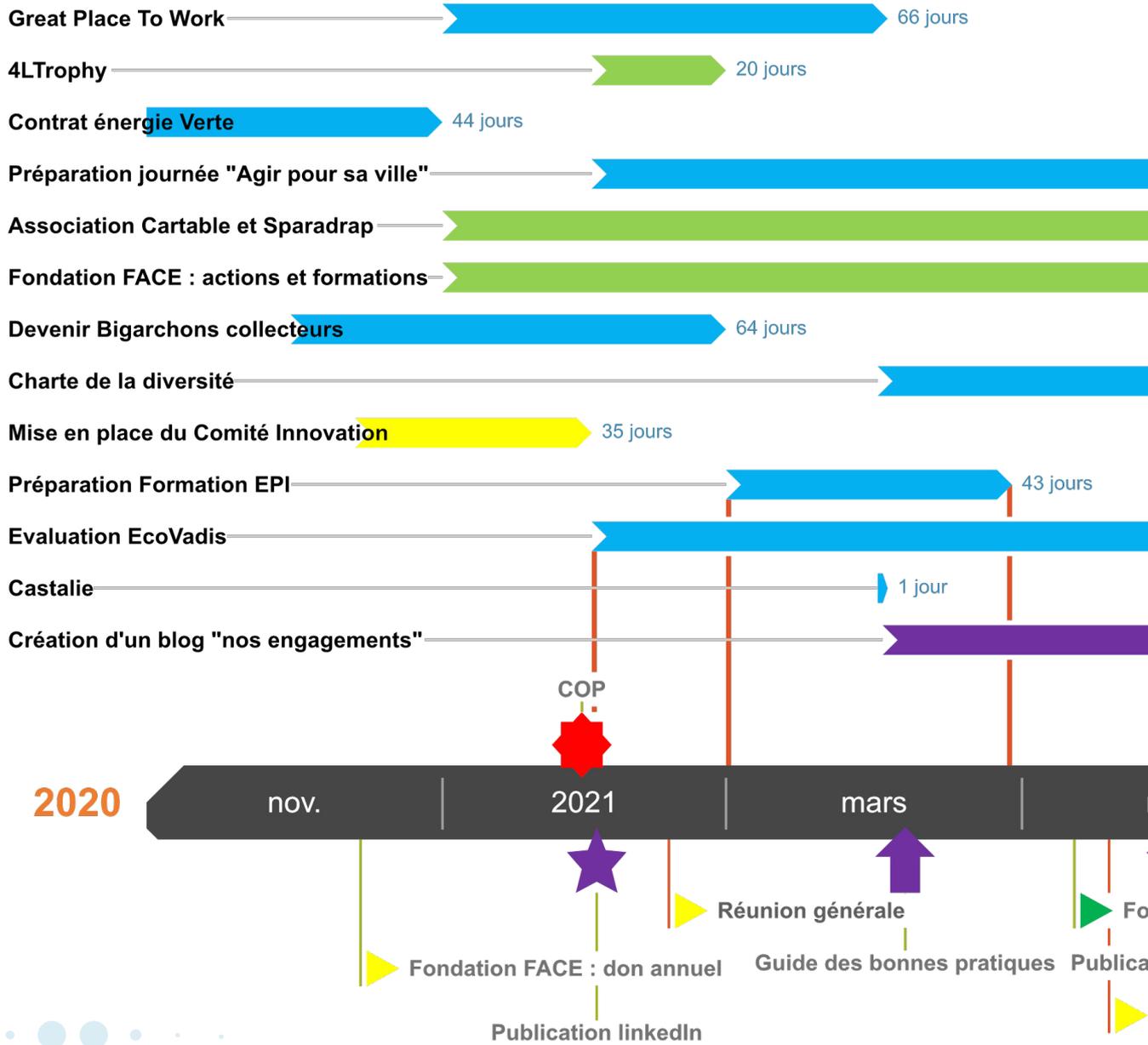
Objectifs 2021	Cibles
0	3.4 D'ici à 2030 réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien être
0	
1500 €	4.5 D'ici à 2030 éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès à des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement.
20 % d'énergie verte	7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial
0	8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs
0	
500	
10	
5	
24	8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement
6	
350	
50 %	
4	
5	

Principes	ODD	Indicateurs
Principe 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi		% de femmes
		% de femmes cadres
		Projets liés à la promotion de la diversité et de la Charte de la diversité
		Nombre de clients signataires de la Charte de la Diversité
Principe 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement		Nombre de projets proposés dans la boîte à idée
		Nombre de projets proposés dans la boîte à idée qui ont été réalisés
		Nombre de projets/idées proposés par nos consultants
		Nombre de projets/idées proposés par nos consultants qui ont été réalisés
Principe 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement		Consommation de papier
		Consommation d'encre
		Consommation de café
		% recyclage
		Nombre d'actions RSE
		Fournisseurs ayant pris des engagements RSE
		% d'effectif en télétravail occasionnel
		Nombre de fournisseurs choisis selon les nouveaux critères
Actes d'achats éco-responsables en interne		

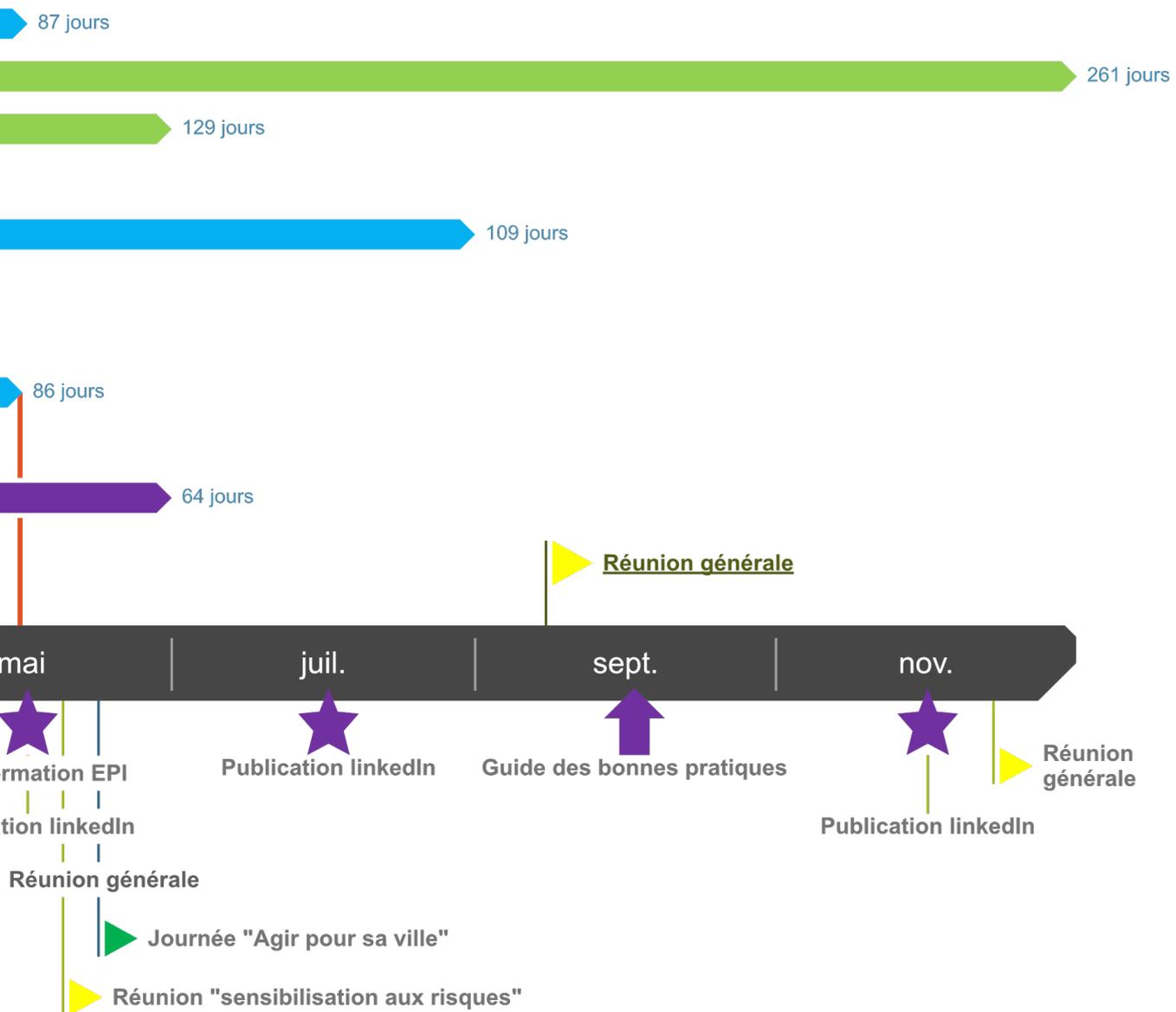
Objectifs 2021	Cibles
80 %	10.2 Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique, indépendamment de leur âge, de leur sexe et de leur handicap.
75 %	
1	10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière
23	
3	11.3 D'ici à 2030 renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays
1	
4	
1	
120 €	12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation
680 €	
—	
100 %	
6	
30 %	
100 %	
5	
8	

Principes	ODD	Indicateurs
<p>Principe 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement</p>	 	<p>Nombre de participants à la journée « Agir pour Toulouse »</p>
<p>Principe 2 Veiller à ne pas se rendre complice de violations des Droits de l'Homme</p>		<p>Pourcentage de nos clients ayant pris des engagements RSE</p> <p>Nombre de nos clients adhérents du Pacte Mondial</p> <p>Nombre d'actions pour encourager nos clients (com)</p> <p>Pourcentage de nos fournisseurs adhérents du Pacte Mondial</p> <p>Nombre d'actions pour encourager nos fourni (com)</p> <p>Visites sur le site 2iPortage par an</p> <p>Nombre visiteurs page « nos engagements » par an</p>
<p>Principe 10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin</p>		<p>Nombre de partenaires ayant une charte anticorruption</p> <p>Charte anticorruption signées par les clients</p> <p>Charte communiquée aux portés</p> <p>Nombre d'incidents enregistrés</p>
<p>Principe 17 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme</p>		<p>Nombre de partenariats associatifs</p> <p>Nombre de sacs collectés pour l'association Bouchons d'amour</p>

Objectifs 2021	Cibles
5	<p>14.1 Prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types</p> <p>15.1 D'ici à 2030, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce»</p>
20 %	<p>16.4 D'ici 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et lutter contre toutes les formes de criminalités organisées.</p> <p>16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décision</p>
35	
20	
8 %	
15	
900	
1 min	
-	<p>16.5 réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes</p>
300	
300	
0	
4	<p>17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et améliorer le partage des savoirs</p>



Planning RSE







4 PARTIE

Annexes

ANNEXE 1

[Retour page 5](#)
[Retour page 21](#)



7 rue Alaric II
 31000 TOULOUSE
 Tél. : 09 82 22 89 89
 www.2iportage.com

Le pacte mondial des Nations Unies

Engagement des dirigeants :

2iPortage est une entreprise familiale construite autour de valeurs fortes. Elle se développe tout en étant une entreprise responsable et citoyenne envers toutes ses parties prenantes et la collectivité.

S'engager aujourd'hui en faveur du développement durable est une nécessité sociale et sociétale. 2iPortage est soucieuse d'entreprendre des actions en ce sens et d'accompagner ses parties prenantes dans leurs démarches.

Dans le cadre de notre stratégie RSE et en accord avec les objectifs du Pacte Mondial des Nations Unies, l'entreprise a développé des actions ciblées en faveur de la protection des Hommes et de l'environnement.

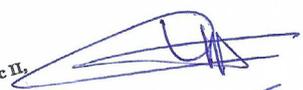
Je soussigné Henry VINCENT, président de l'entreprise 2iPortage, atteste sur l'honneur respecter :

- La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen
- Le code de déontologie du portage salarial
- Les lois et réglementations en vigueur visant à lutter contre la corruption et les pots-de-vin
- Les lois et réglementations en vigueur en matière de protection de la santé morale et physique des salariés au travail
- Promouvoir la non-discrimination, que ce soit en matière d'embauche ou de gestion du personnel et lutter contre les pratiques discriminatoires
- Promouvoir le respect de l'environnement
- L'engagement durable envers les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies

Cette déclaration démontre la volonté de 2iPortage de s'engager, avec ses collaborateurs et ses partenaires, pour un avenir durable.

A Toulouse, le 03/02/2020

Henry VINCENT, Président


 Adrien VINCENT, Directeur Général



2i PORTAGE
 @freelancer
 Siège social: 7 impasse Alaric II,
 31000 TOULOUSE
 SAS au capital de 9000,00 euros
 Tél. 09.82.22.89.89
 Siret : 501 565 568 00026 - APE: 8299Z
 N° TVA: FR27501565568

Siège Social : 7 rue Alaric II – 31000 Toulouse - France
 S.A.S. au Capital de 9 000 Euro - SIRET : 501 565 568 00026 – APE 8299Z – R.C.S Toulouse : 501 565 568

Guide de Bonnes Pratiques

POUR
INDÉPENDANTS ÉCO-RESPONSABLES

SAVEZ-VOUS QU'AVEC QUELQUES COUPS DE POUCE
VOUS POUVEZ AIDER

les Arbres



- 1 **PARAMÉTRER**
IMPRESSIONS, EN NOIR & BLANC
+ RECTO-VERSO
- 2 **PRIVILÉGIER**
PAPIER RECYCLÉ, LABEL IMPRIMVERT
- 3 **LIMITER**
L'IMPRESSION SYSTÉMATIQUE,
RÉUTILISER LES FEUILLES
"STOP-PUB" SUR LA BOÎTE AUX LETTRES

Votre consommation

- 1 **ACHETEZ RECONDITIONNÉS**
BACKMARKET, BUREAUFUTÉ...
- 2 **CONSOMMEZ LOCAL**
AMAPS, MON PANIER DE CAMPAGNE...
- 3 **LIMITEZ LES EMBALLAGES**
TUPPERWARES, GOURDES, TASSES...



les Ressources Naturelles



- 1 **TEMPÉRATURE & CHAUFFAGE**
20° DANS LE BUREAU COMME À LA MAISON
- 2 **ÉCLAIRAGE & ENERGIE**
DÉBRANCHER, ÉTEINDRE SON ORDI,
INSTALLER DES AMPOULES LEDS...
- 3 **STOCKAGE WEB & ELECTRICITÉ**
TRIER, SUPPRIMER, LIMITER MAILS & DOCS

Réduire - Réutiliser - Recycler

POUR ALLER PLUS LOIN :

WWW.GLOBALCOMPACT-FRANCE.ORG





S.A.S. au capital de 9 000 € - SIRET : 501 565 568 00026 – RCS Toulouse
Siège social : 7 rue Alaric II – 31000 TOULOUSE – code NAF : 8299Z
Tél. : 09 82 22 89 89 - Courriel : rh@freelanr.fr – Site : www.2iportage.com

Charte de déontologie 2i Portage PEPS

PRÉAMBULE

2i Portage est une société adhérente du Syndicat PEPS.

Les entreprises de Portage salarial du Syndicat, acteurs reconnus du marché de l'emploi, se sont engagées suite à une démarche paritaire à respecter des bonnes pratiques définies dans cette Charte de déontologie.

Les entreprises de Portage salarial du Syndicat, acteurs reconnus du marché de l'emploi, se sont engagées suite à une démarche paritaire à respecter des bonnes pratiques définies dans cette Charte de déontologie. Cette dernière vise à concilier autonomie (souhaitée par une partie des professionnels), l'insertion dans un collectif de travail et la sécurisation de leur parcours à travers un statut de salarié. Les entreprises de Portage salarial du Syndicat renforcent la valeur ajoutée que peut apporter l'environnement sécurisé qu'elles offrent aux experts qui les rejoignent, en les accompagnant, les formant, les professionnalisant, leur permettant ainsi un tremplin vers l'emploi et vers le développement de l'autonomie professionnelle comme nouveau mode d'exercice de l'activité professionnelle.

1. OBJET

Le Portage salarial permet d'exercer et de développer une activité professionnelle comme intervenant autonome sous statut salarié dans les domaines mentionnés au titre 3 des statuts à l'exclusion de toute autre activité notamment les activités de négoce et de fabrication.

Les sociétés qui adhèrent au Syndicat s'engagent à agir dans le respect des droits communautaires et français. Elles s'engagent à combattre toutes dérives, à soumettre au Syndicat tous problèmes d'interprétation des textes législatifs en vigueur, à consulter les experts si le besoin en est.

2. ENGAGEMENTS ENVERS LES INTERVENANTS SALARIÉS / SALARIÉS EN PORTAGE SALARIAL

Les sociétés qui adhèrent au Syndicat s'engagent vis-à-vis de leurs intervenants salariés :

- À établir avec les candidats un cadre de référence conventionnel, arrêtant les obligations de chacune des parties préalablement à l'établissement effectif des contrats commerciaux et de travail et les conditions régissant leurs relations ;
- À garantir une totale transparence tant dans les simulations de salaire (ainsi qu'aux candidats au Portage salarial) que dans la gestion des comptes d'activité.
- À établir un contrat de travail débutant, au plus tard, le premier jour de la mission et à respecter l'ensemble de la réglementation propre au contrat de travail, y compris en ce qui concerne le versement périodique du salaire (indépendamment de l'échéancier de recouvrement des factures) ;
- À assurer la correspondance entre la durée des missions (ou le temps de travail effectif), le contrat de travail et les bulletins de salaire ;
- À fournir à chaque intervenant salarié, à sa demande, un double de chaque facture émise pour son travail ;
- À tenir à disposition de chaque salarié :
 - le règlement intérieur applicable dans la société adhérente, si applicable ;
 - la convention collective appliquée et le lieu où elle est consultable.
- À rappeler à l'intervenant salarié l'indépendance qu'il doit assumer, dans le respect de la réglementation, dans l'organisation de son travail par rapport à l'entreprise cliente, sous réserve des dispositions relatives à son règlement intérieur et des consignes d'hygiène et de sécurité en vigueur ;
- À faire respecter par l'intervenant salarié son indépendance intellectuelle par rapport au client, dans les limites des règles de l'art ;
- À clarifier aux portés et à leurs clients si besoin, ce que sont le délit de marchandage et le prêt illicite de main d'œuvre, afin de ne pas se trouver dans l'une de ces deux situations
- À ne pas spéculer sur la trésorerie dégagée par l'activité, à la gérer en « bon père de famille », et à faire en sorte qu'en permanence, le montant des comptes clients et de la trésorerie (liquidités et placements) soit toujours supérieur ou égal aux engagements sociaux comptabilisés et provisionnés ;

- À souscrire une garantie financière des salaires respectant les minima imposés par la Loi.

Les sociétés de Portage salarial adhérentes au Syndicat s'engagent à réserver aux intervenants salariés, dans leurs domaines de compétences, l'entière exclusivité de la clientèle prospectée par eux pour leur propre compte.

3. ENGAGEMENTS ENVERS LES CLIENTS

Les sociétés qui adhèrent au Syndicat s'engagent :

- À fonder le lien contractuel de la mission sur un document écrit (contrat, lettre de proposition ou devis accepté ou bon de commande) ;
- À établir systématiquement une facture pour toute prestation effectuée dont l'original est remis au client, et à fournir, après encaissement seulement, une facture acquittée si le client le demande ;
- À informer le client, à sa demande, sur leur situation vis à vis de l'URSSAF et de l'administration fiscale ;
- À être couvertes par une assurance des risques de leur responsabilité civile et professionnelle et à fournir les attestations correspondantes à première demande ;
- À respecter les règles déontologiques de la profession exercée par l'intervenant salarié, et celles édictées par le syndicat professionnel correspondant.

4. ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS

Les sociétés qui adhèrent au Syndicat s'engagent :

- À procéder, auprès de l'URSSAF, à la Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE) telle que prévu dans la réglementation ;
- À être en permanence à jour des cotisations auprès des organismes sociaux.
- À arrêter leurs comptes annuels en y intégrant notamment tous les salaires et charges restants à verser par rapport aux factures émises au titre de l'exercice afin de donner une image sincère de l'activité dans les différents documents comptables et sociaux émis.

5. ENGAGEMENTS A CARACTERE GENERAL

Les sociétés qui adhèrent au Syndicat s'engagent à développer, en toutes circonstances, une image de sérieux et de professionnalisme valorisant notre métier auprès des parties prenantes (salariés portés, entreprises, prescripteurs, etc...) participant ainsi à un climat d'affaires propice pour tous. Elles s'engagent à pratiquer des frais de gestion réalistes dans un modèle économique encadré légalement et à communiquer sur des offres réelles de missions de conseil ou de réalisation, sans lien de subordination avec le client concerné.

Les sociétés qui adhèrent au Syndicat s'engagent à n'accepter aucune prestation qui serait assimilable à une mission de travail temporaire. Elles s'engagent à n'accepter que des missions placées et réalisées sous leur propre responsabilité. L'organisation du travail de l'intervenant salarié qui réalise la mission sera totalement indépendante de l'autorité et de la hiérarchie de l'entreprise cliente.

Les sociétés adhérentes au Syndicat doivent :

- Toujours préserver la dignité, l'honorabilité et la réputation de la profession ;
 - S'abstenir de fournir des services pour lesquels elles n'auraient pas les compétences requises ;
 - Informer le client de tout conflit d'intérêt qui pourrait survenir dans l'accomplissement de sa tâche ;
 - N'accepter aucune rémunération qui pourrait entacher l'indépendance du jugement ;
 - Promouvoir le concept de la sélection par la compétence ;
 - Ni par négligence, ni intentionnellement, ne jamais porter atteinte à la réputation ou au travail d'autrui ;
 - Ne faire concurrence à ses confrères que de manière loyale.
- Les sociétés adhérentes s'engagent à diffuser au Syndicat les chiffres et informations qui leur seront demandés, aux fins de valorisation de la profession en général et du syndicat en particulier.

Paraphes :



7 rue Alaric II
31000 TOULOUSE
Tél. : 09 82 22 89 89
www.2iportage.com

Déclaration de soutien à la DUDH

La déclaration Universelle des Droits de l'Homme a été rédigé après la seconde guerre mondiale en 1948. C'est le premier écrit qui défini les droits humains fondamentaux qui doivent être défendus et protégés à l'échelle du monde. Cette déclaration est composée de 30 articles traitant du droit à la santé, à la sécurité, au logement ou encore à la justice. La DUDH a inspiré durant des années la rédaction de nombreux traités internationaux en matière de droits humains.

Par cet écrit, 2i Portage soutient la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en reconnaissant que tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits. La DUDH constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Le respect de ces Droits est un principe essentiel pour l'entreprise 2i Portage et pour ses dirigeants. Ce soutien passe notamment par des partenariats autour de projets de solidarité, comme celui avec l'association Face Grand Toulouse ou encore Cartable et Sparadrap.

A Toulouse, le 07/12/2020

Henry VINCENT, président

Adrien VINCENT, directeur général

Article inclut à dans nos contrats commerciaux

ARTICLE : LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

Le client atteste sur l'honneur que son entreprise/son organisme s'est acquitté de toutes ses obligations relatives aux articles L341-6-1, R341-36, L324-9 et suivants du Code du Travail et qu'elle :

- Est régulièrement immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés
- A procédé aux déclarations auprès des organismes sociaux et fiscaux
- Etabli des bulletins de payes à ses salariés et un registre du personnel
- N'emploie pas de salariés étrangers dépourvus de titre autorisant à exercer une activité salariée en France
- Est de manière générale en règle avec les obligations prescrites par les dispositions légales et réglementaires

Le client s'engage à ce que l'entreprise/ l'organisme respecte ces obligations durant toute la durée de ses relations commerciales avec 2i Portage.

ANNEXE 6

[Retour page 26](#)

CHARTRE ÉTHIQUE

(Incluse dans nos conventions de portage salarial et dans nos contrats commerciaux).

Nos engagements :

2i Portage s'engage dans une démarche de développement durable :

Entreprise familiale aux valeurs fortes, 2i Portage se préoccupe de la pérennité de notre planète et des considérations sociales et sociétales actuelles et futures. Ainsi la politique de développement durable de 2i Portage englobe l'ensemble des actions qui participent à ce que l'entreprise dispose d'un développement économique :

- Respectueux des personnes qu'elle emploie par des conditions de travail dignes, le développement des compétences et l'employabilité des collaborateurs, la non-discrimination et le respect des principes d'équité
- Bénéfique pour ses clients avec un objectif d'excellence dans la réalisation quotidienne de ses missions
- Soucieux de l'environnement en limitant les impacts polluants et l'utilisation des ressources naturelles, en mettant en place un système de gestion des déchets selon le modèle « réduire, réutiliser, recycler »
- Transparent et équitable dans ses relations avec ses fournisseurs et prestataires
- Attentif aux individus en préservant les bassins d'emploi où elle est implantée

La démarche de l'entreprise a pour but d'allier développement économique, considérations sociales et respect de l'environnement dans un souci d'amélioration continue.

2i Portage est engagé vers l'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2020, et renouvelle chaque année son engagement auprès du Global Compact France. Par cet engagement, l'entreprise soutient les 10 principes du pacte Mondial au sujet des droits du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption. 2i Portage s'engage à promouvoir le respect de ces principes et invite toutes ses parties prenantes à en faire de même.

Article inclus à dans nos contrats commerciaux**ARTICLE : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

Le client déclare et garantit pendant toute la durée du contrat :

- Avoir connaissance des législations française, européenne et internationale, applicable en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin, et qu'il a établi des règles et des procédures visant à se conformer aux législations susnommées ainsi qu'à leurs évolutions futures
- Que le prestataire, ni aucun de ses salariés, n'a commis ni de commettra, directement ou indirectement, aucun acte de corruption c'est-à-dire un acte consistant à accepter un don, à solliciter une offre ou une promesse, des présents ou des avantages quelconques (pécuniers ou non), des transferts d'une chose de valeur, afin d'inciter une personne privée ou un agent public à exécuter ses fonctions de manière malhonnête ou en violation de ses obligations professionnelles, légales ou contractuelles
- Que ni le prestataire ni aucun de ses salariés ou intermédiaires n'est frappé d'une interdiction par un organisme gouvernemental ou international, de répondre aux appels d'offre, de contacter ou de travailler avec cet organisme pour cause d'Actes de corruption avérés ou présumés
- Que les archives relatives à ses activités, y compris les documents comptables, sont tenues et conservées de manière à garantir leur intégrité sous une forme exploitable par le client

Je soussigné(e) _____ certifie par la présente avoir lu et compris la présente politique en matière d'actes de corruptions et je m'engage à respecter l'intégralité de ces dispositions. Je certifie par la présente ne pas avoir proposé, autorisé ou promis et ne pas avoir connaissance ou de raisons de croire qu'un salarié, un dirigeant ou un prestataire de service de 2i Portage n'a proposé, autorisé ou promis, de paiement de quelque nature que ce soit, un cadeau ou une donation, directement ou indirectement, à une personne privée ou à un agent public afin de l'inciter à exécuter ses fonctions de manière malhonnête ou en violation de ses obligations professionnelles, légales ou contractuelles. Je m'engage à signaler immédiatement à 2i Portage tout acte relevant de la présente clause.

ANNEXE 8



7 rue Alaric II
31000 TOULOUSE
Tél. : 09 82 22 89 89
www.2iportage.com

ATTESTATION RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULE

Je soussigné Henry VINCENT, agissant en qualité de Président de la société 2iPortage, dont le siège social est situé 7 rue Alaric II 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse, sous le numéro B 501 565 568,

- 1- Atteste sur l'honneur que ladite société s'est acquittée de toutes ses obligations au regard des articles L 324-9 et suivants du Code du Travail, y compris celles des articles L 341-6-1 et R 341- 36 du même, savoir :
 - Qu'elle est régulièrement immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,
 - Qu'elle a procédé aux déclarations exigées par les organismes de protection sociale et par l'Administration Fiscale,
 - Qu'elle établit des bulletins de paie à ses salariés, qu'elle tient un livre et un registre du personnel,
 - Qu'elle n'emploie pas de salariés étrangers démunis du titre les autorisant à exercer une activité salariée en France. Il est toutefois précisé que dans l'hypothèse où le soussigné déciderait de faire appel pour l'exécution du contrat à des salariés de nationalité étrangère, il certifie que ces salariés seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France,
 - Qu'elle est d'une manière générale en règle avec toutes les obligations prescrites par les dispositions légales et réglementaires.
- 2- M'engage à ce que ladite société respecte ces obligations pendant toute la durée de ses relations contractuelles.



Fait à Toulouse, Le ...16/10/2020.....





S.A.S. au capital de 9 000 € - SIRET : 501 565 568 00026 - RCS Toulouse

Siège social : 7 rue Alaric II - 31000 Toulouse - code NAF : 8299Z

Tél. : 09 82 22 89 89

contact@2iportage.com | **www.2iportage.com**

© Service communication 2i Portage 2021

Conception graphique et réalisation : celine-graphiste.fr

Crédits photos : unsplash.com / freepick by celine-graphiste.fr

Tous droits réservés.